

Paris, le 22 février 2010

Communiqué de presse UNPT

Prochaine campagne : toujours plus pour toujours moins, des prix de contrats qui ne couvrent pas les coûts de production

La plupart des contrats de la campagne prochaine ne sont pas encore signés mais les premières indications confirment une baisse de prix significative, qui ne permettent pas aux producteurs de couvrir l'intégralité de leurs coûts de production. Parallèlement, les contrats témoignent d'un renforcement des exigences de qualité.

L'UNPT estime que les volumes contractés seront en augmentation pour la prochaine campagne. En effet, les producteurs font face à des conditions de marché particulièrement difficiles depuis plusieurs mois et cherchent à sécuriser leur revenu en contractualisant davantage.

L'UNPT déplore cependant que les contrats ne fassent aucunement référence aux coûts de production.

De plus, les contrats laissent apparaître un manque de lisibilité du prix final payé aux producteurs. En effet, la part du tonnage généralement payé à prix fixe devient variable et diminue au profit du :

- tonnage payé en libre selon la cotation du marché physique
- tonnage payé à prix compris dans une fourchette « mini / maxi » avec un prix mini associé à une perte de revenu

Quel est l'intérêt d'un contrat dont on ne connaît pas le prix ?

La fonction première des contrats, c'est-à-dire garantir une rémunération juste aux producteurs, n'est donc pas respectée. Les producteurs ne doivent pas accepter d'être la variable d'ajustement des acheteurs.

L'UNPT encourage chaque producteur à calculer avec précision son coût de production car une valorisation contractuelle en dessous des coûts de production est inacceptable !

Contact : Mathieu GUILLAUME

Tél : 01 44 69 42 43

e-mail: unpt@producteursdepommesdeterre.org

Web: www.producteursdepommesdeterre.org